RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2010 B 06291
Numéro SIREN : 524 958 550
Nom ou dénomination : CONVERGENCE

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2018 sous le numéro de dépôt 22078

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre : dépôt N°22078 en date du 13/07/2018

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
13 JUIL. 2018
DEPOT N° 22078

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

GROUPE CONVERGENCE

COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE DU

1er JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017

SOMMAIRE

		N° PAGE
	BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2017	1 / 2
	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017	3 / 4
	ANNEXE	
1-	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	5
2 -	PRINCIPES DE CONSOLIDATION ET METHODES D'EVALUATION	6/7/8
3 -	DETAIL DE CERTAINS POSTES DU BILAN	
	3.1 Ecart d'acquisition	9
	3.2 Impôts différés	10
4 -	INFORMATIONS DIVERSES	11
	4.1 Echéancier des emprunts et dettes financières	
	4.2 Effectif	
	4.3 Engagements hors bilan	
5 -	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	12

CONSOLIDATION SOCIETE CONVERGENCE
92600 ASNIERES SUR SEINE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement	34 790	34 790				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	35 093	34 647	446	1 003	557-	55.54-
	Fonds commercial (1)	17 790 421		17 790 421	17 808 421	18 000-	0.10-
	Autres immobilisations incorporelles	13 469	9 837	3 632	6 622	2 990-	45.15-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	11 517	10 588	930	1 283	353-	27.54-
	Installations techniques, matériel et outillage	752 773	625 293	127 480	105 506	21 975	20.83
	Autres immobilisations corporelles	1 506 984	811 610	695 375	298 871	396 504	132.67
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	30 189		30 189	113	30 076	NS
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	6 800		6 800	6 800		
	Prêts	89 902		89 902	89 902		
	Autres immobilisations financières	153 063		153 063	123 218	29 845	24.22
	Total II	20 425 002	1 526 765	18 898 237	18 441 738	456 499	2.48
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	355 232		355 232	32 956	322 276	977.89
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	13 181 148	267 487	12 913 661	10 174 930	2 738 731	26.92
	Autres créances	4 285 480		4 285 480	5 863 217	1 577 737-	26.91-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	13 669		13 669	13 621	48	0.35
	Disponibilités	4 755 731		4 755 731	4 887 551	131 820-	2.70-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	192 573		192 573	322 707	130 135-	40.33-
	Total III	22 783 833	267 487	22 516 346	21 294 982	1 221 363	5.74
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	43 208 834	1 794 252	41 414 582	39 736 720	1 677 862	4.22

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

CONSOLIDATION SOCIETE CONVERGENCE
92600 ASNIERES SUR SEINE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 230 203)	7 230 203	7 649 406	419 203-	5.48-
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	254 291	228 890	25 401	11.10
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	4 329 638	5 197 510	867 872-	16.70-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 974 595	2 867 710	1 106 884	38.60
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	363 056	363 056		
	Total I	16 151 785	16 306 573	154 789-	0.95-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	234 894	328 708	93 814-	28.54-
	Provisions pour charges	34 414	27 684	6 730	24.31
	Total III	269 308	356 392	87 084-	24.43-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 474 124	1 421 349	52 775	3.71
	Concours bancaires courants	1 250 992	40 453	1 210 539	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	1 366 341	27 640	1 338 701	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 928	1 928		
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 040 412	1 789 370	251 042	14.03
	Dettes fiscales et sociales	14 245 495	13 830 850	414 645	3.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	156 795-	156 796-	1	0.00
	Autres dettes	4 658 919	6 097 235	1 439 316-	23.59-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	112 075	21 727	90 348	415.83
	Total IV	24 993 489	23 073 755	1 919 735	8.32
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	41 414 582	39 736 720	1 677 862	4.22

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

CONSOLIDATION SOCIETE CONVERGENCE
92600 ASNIERES SUR SEINE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	224 215		224 215	224 600	385-	0.17-
Production vendue de biens						
Production vendue de services	60 038 499		60 038 499	56 172 903	3 865 595	6.88
Chiffre d'affaires NET	60 262 714		60 262 714	56 397 503	3 865 210	6.85
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			172 061	180 732	8 671-	4.80-
Autres produits			357 116	235 713	121 402	51.50
			7 790	3 500	4 289	122.54
Total des Produits d'exploitation (I)			60 799 680	56 817 449	3 982 231	7.01
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)			250 244	251 210	966-	0.38-
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 246 338	1 107 834	138 504	12.50
Autres achats et charges externes *			8 350 518	7 434 365	916 153	12.32
Impôts, taxes et versements assimilés			1 675 103	1 868 058	192 955-	10.33-
Salaires et traitements			38 065 841	35 858 850	2 206 991	6.15
Charges sociales			5 990 520	5 776 674	213 846	3.70
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			202 234	186 585	15 649	8.39
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 052	63 725	52 674-	82.66-
Dotations aux provisions			44 729	194 979	150 250-	77.06-
Autres charges			282 251	250 075	32 176	12.87
Total des Charges d'exploitation (II)			56 118 829	52 992 355	3 126 474	5.90
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 680 851	3 825 094	855 757	22.37
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

CONSOLIDATION SOCIETE CONVERGENCE
92600 ASNIERES SUR SEINE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	2		2	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	925	390	535	137.03
Autres intérêts et produits assimilés (3)	72 637	57 377	15 260	26.60
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	73 565	57 767	15 798	27.35
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	185 589	199 213	13 624-	6.84-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	185 589	199 213	13 624-	6.84-
2. Résultat financier (V-VI)	112 024-	141 445-	29 421	20.80
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 568 827	3 683 649	885 178	24.03
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	970 830	50 278	920 552	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 017	45 390	30 373-	66.92-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	56 543		56 543	
Total VII	1 042 390	95 668	946 722	989.59
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	687 601	396 630	290 971	73.36
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	37 643	45 867	8 224-	17.93-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	28 814	2 083	26 731	NS
Total VIII	754 058	444 580	309 478	69.61
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	288 331	348 912-	637 243	182.64
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	862 563	467 026	415 537	88.98
Total des produits (I+III+V+VII)	61 915 634	56 970 884	4 944 750	8.68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	57 941 040	54 103 174	3 837 866	7.09
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 974 595	2 867 710	1 106 884	38.60

* Y compris : Redevance de credit bail mobilier 164 941 129 135
: Redevance de credit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

CONVERGENCE - 7 rue du Bois 92600 Asnières sur Seine - Siret 524 958 550 00013

1.1 - Liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation

Sociétés (nom, siège, n° SIREN)	% contrôle du groupe	%intérêt du groupe	Méthode (1)
PUISSANCE 5 S.A.S. 7, rue du Bois, 92600 Asnières 414 501 627 00031	100		IG
L.N.I.R. SAS 9, rue des Sabons , 91540 ECHARCON 310 996 939 00065	100		IG
L.P.N. SAS 9, rue des Sabons , 91540 ECHARCON 315 982 470 00066	100		IG
GSA GIE 7, rue du Bois 92600 Asnières 451 436 398 00015	100		IG
S.G.N.E. SAS 9, rue des Sablons, 91540 ECHARCON 303 354 732 00040	100		IG
BERNARD BAUMONT NETTOYAGE SAS 9 rue des Sablons 91540 ECHARCON 722 047 511 00083	100		IG
PRO 5 GIE 9 rue des Sablons 91540 ECHARCON 451 505 358 00023	100		IG
PRO PEIX GIE 9 rue des Sablons 91540 ECHARCON 800 842 338 00017	100		IG
PRISME PROPRETE GIE 9 rue des Sablons 91540 ECHARCON 807 973 482 00019	100		IG
AMJ PROPRETE SAS 12 rue Lavoisier 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE 450 513 676 00038	100		IG
ACF SAS 7 rue du Bois 92600 Asnières sur Seine 383 572 237 00030	100		IG
GLOBAL SERVICES SAS 12 rue Lavoisier 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE 399 933 159 00077	100		IG
ORGANET SAS 12 rue Lavoisier 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE 332 391 566 00088	100		IG
M.H.P. S.A.S. 9 rue des Sablons 91540 ECHARCON RCS EVRY : 480 100 007	100		IG
PUISSANCES-SERVINCO S.A.S. 7 rue du Bois 92600 Asnières sur Seine RCS NANTERRE : 501 734 453	100		IG
EXTERNALIS MAINTENANCE ET SERVICES S.A.S. 12 rue Lavoisier 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE 417.926.169.00042	100		IG
PERFECT SERVICES S.A.S. 9 rue des Sablons 91540 ECHARCON RCS EVRY : 509 108 353	100		IG
PERFECT NETTOYAGE S.A.S. 9 rue des Sablons 91540 ECHARCON RCS EVRY : 572 095 909	100		IG
PUISSANCE 5 SANTE AU TRAVAIL S.A.R.L. 12 rue Lavoisier 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE 390.305.803.00046	100		IG

(1) IG : intégration globale, IP : intégration proportionnelle, ME : mise en équivalence

2 - PRINCIPES DE CONSOLIDATION ET METHODES D'EVALUATION

2.1 - Généralités

Les comptes consolidés du Groupe CONVERGENCE sont établis conformément aux dispositions de la Loi du 3 janvier 1985 et de son décret d'application du 17 février 1986.
Ils ont été établis à partir de comptes de la société CONVERGENCE et de ses filiales arrêtés au 31 décembre 2017 pour une période de 12 mois.

2.2 - Principes de consolidation - Périmètre

Les filiales dont la société CONVERGENCE détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote ont été consolidées en intégration globale.
Après éliminations des opérations intra-groupe, les comptes des filiales concernées sont repris à 100 % poste par poste.

2.3 - Retraitements et méthodes d'évaluation

Les comptes sociaux des sociétés consolidées sont retraités préalablement à leur consolidation, notamment sur les points suivants :

2.3.1 - **Provisions réglementées**

L'incidence sur les comptes consolidés des mouvements sur les provisions réglementées est éliminée sauf frais d'acquisition de titres.

2.3.2 - **Impôt sur les bénéfices**

Des impôts différés sont comptabilisés à l'actif dans le poste < autres créances >, au titre, d'une part, des différences temporaires nées des décalages entre la constation comptable d'un produit ou d'une charge et leur prise en compte pour la détermination du résultat fiscal, et d'autre part, des déficits fiscaux reportables des sociétés consolidées.
Les comptes au 31 décembre 2017 enregistrent la variation de cette évaluation au regard des exercices antérieurs,

2.3.3 - Immobilisations incorporelles

La totalité des dépenses en matière de Recherche et Développement sont maintenues en charges de l'exercice.

2.3.4 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés suivant leur durée d'utilisation estimée et en considération des conditions d'exploitation :

- matériel et outillage industriels	3 à 8 ans
- autres matériels :mobiliers, installations générales et agencements	5 à 10 ans

2.3.5 - Titres de participation

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'achat.
En cas de cession, les plus ou moins-values sont calculées selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

2.3.6 - Stocks et en cours

Les stocks et travaux en cours sont valorisés au coût d'acquisition moyen pondéré ou au coût de production moyen pondéré.
Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur actuelle des stocks et en cours est inférieure à leur coût de revient.
Les profits internes sur les stocks et travaux en cours sont éliminés.

2.3.7 - Indemnités de départ en retraite

Il a été évalué et comptabilisé une provision pour indemnité de départ en retraite pour chacune des sociétés du Groupe dont la méthode de calcul a été précisée en intégrant une statistique du "turn-over" des personnels d'exploitation sur les trois derniers exercices.

2.4 - Consolidation proprement dite et écart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante des capitaux propres à la date d'acquisition.
Les dispositions réglementaires recommandent d'affecter l'écart ainsi déterminé distinctement de la survaleur proprement dite. Les écarts d'acquisitions ont ainsi été affecté comme suit :

A la valeur de la clientèle pour 14.417.610 €. Pour pouvoir être ainsi dissocié l'élément incorporel doit remplir trois conditions :

- Etre identifiable,
- Etre contrôlé,
- Etre porteur d'avantage économique futur.

Les contrats commerciaux qui fondent la valeur des entreprises acquises remplissent l'ensemble de ces conditions. Les écarts d'acquisitions déterminés ont ainsi été affectés à la valeur de la clientèle et conformément à la réglementation n'ont fait l'objet d'aucun amortissement. La valeur de la clientèle fait l'objet d'un test de dépréciation adapté qui conduit à constater éventuellement une provision.

Faits caractéristiques :

03/2017 Réunion du Directoire

Rachat par CONVERGENCE de ses propres actions pour 5.167.871,00€
Le montant du prix de rachat est imputé :
Sur le capital pour 2.395.827,00€ (réduction de capital, réalisation de la décision des associés du 06-10-2016)
Sur le report à nouveau débiteur pour 2.772.044,00 €

11/2017 Assemblée générale extraordinaire : Fusion/Absorption de la société DRAP par CONVERGENCE avec effet rétroactif au 01-01-2017

Augmentation du capital de CONVERGENCE rémunérant l'actif net apporté de DRAP pour un montant de 5.971.310,00€
Puis réduction du capital de CONVERGENCE pour annulation de ses propres actions appartenant à DRAP reçues dans le cadre de l'apport-fusion pour un montant de 4.759.626,00€

CONVERGENCE devient donc la société mère consolidante cette année

12/2017 Réunion du Directoire

Constation de l'attribution définitive des actions gratuites au profit des Directeurs opérationnels et réalisation de l'augmentation de capital correspondante par incorporation des réserves pour un montant de 764.940,00 €

3 - DETAIL DE CERTAINS POSTES DE BILAN

3.1 Ecart d'acquisition

SOCIETE		Situation nette acquise	Prix d'acquisition	Ecart d'acquisition	Ecart affecté	Ecart non affecté
PUISSANCE 5						
diverses opérations				3 725 726	3 725 726	0
				1 194 508	1 194 508	0
				1 433 615	1 433 615	0
						0
sous total				6 353 849	6 353 849	
LNIR		99 517	464 533	365 016	365 016	0
LPN + PROCLAIR		188 480	504 492	316 012	316 012	0
SGNE		187 863	557 365	369 502	369 502	0
BAUMONT		892 434	894 542	2 108	2 108	0
GSA		0	0	0	0	0
PRO5		0	0	0	0	0
PRO PEIX		0	0	0	0	0
PRISME PROPRETE		0	0	0	0	0
PUISSANCE5-SERVINCO		0	0	0	0	0
M.H.P.		-327 893	52 573	380 466	380 466	0
EXTERNALIS		453 247	706 302	253 055	253 055	0
AMJ PROPRETE	(1)	1 366 293	4 395 645	3 029 352	3 029 352	0
Perfect Services - Perfect Nettoyage	(2)	1 572 246	4 920 496	3 348 250	3 348 250	0
TOTAL		**4 432 187**	**12 495 948**	**14 417 610**	**14 417 610**	**0**

(1) Ecart d'acquisition dégagé par AMJ PROPRETE à l'occasion de l'acquisition des sociétés ORGANET, GLOBAL SERVICE, ACF

(2) Le fonds de commerce exploité par la société Perfect Nettoyage, figurant à son actif pour une valeur de 2.683 K€, a été maintenu au bilan pour cette valeur, telle qu'elle figurait avant l'entrée de cette société dans le périmètre de consolidation.

3.2 Impôts Différés

	VARIATIONS EXERCICE 2016/2017														
	BAUMONT	LNIR	LPN	SGNE	Puissance 5	GSA	PRO PEIX	PRO5	AMJ	ACF	ORGANET	GLOBAL	PUISSANCE5 SERVINCO	MHP	SOUS TOTAL A REPORTER
provision congés payés	63 671														63 671
provision retraite	203	340	140	66	187	49	76	103	110	-715	2 040	889	390	26	3 904
provision organic												-30 938			-30 938
effort construction															0
marge stocks cloture															0
prov TVTS															0
déficitits reportables														***-77 191***	-77 191
total	63 874	340	140	66	187	49	76	103	110	-715	2 040	-30 049	390	77 165	-40 554
Dont impact s/réserves	21 291	113	47	22	62	16	25	34	37	-238	680	-10 016	130	0	0
Dont impact s/résultat														-25 722	-13 518
Dont impact s/écart acquis															0

	SOUS TOTAL REPORT	VARIATIONS EXERCICE 2016/2017						TOTAL
		Externalis	Perfect Services	Perfect Nettoyage	Prisme Propreté	Convergence	P5 Santé au Travail	
provision congés payés	63 671							63 671
provision retraite	3 904	24	641	2 159				6 728
provision organic	-30 938							-30 938
effort construction	0							0
marge stocks cloture	0							0
prov TVTS	0							0
déficitits reportables	***-77 191***			**-9 976**				-87 167
total	-40 554	24	641	-7 817	0	0	0	-47 706
Dont impact s/réserves	0	0	0	0				0
Dont impact s/résultat	-13 518	8	214	-2 606	0	0	0	-15 902
Dont impact s/écart acquis								

4 - INFORMATIONS DIVERSES

4.1 Echéancier des emprunts et dettes financières

	A - 1 an	A +1 et 5 ans	A + de 5 ans	TOTAL
Etablissements de crédits	599 833	874 290	0	1 474 124
Soldes créditeurs de banques	1 250 292	0	0	1 250 292

4.2 Effectif Moyen

	Effectif
Dirigeants	2
Cadres	11
Non Cadres Administratifs	19
Apprentis	0
Maîtrises	69
Non cadres Ouvriers	1929
TOTAL	2030
Equivalent temps plein	

4.3 Engagements hors bilan

NATURE	VALEUR	NATURE	VALEUR
Locations longue durée :		**Crédits baux :**	
Matériel chantier	418 864	Véhicules	333 057
Matériel de bureau et informatique	280 546	(véhicules/matériel chantier)	
véhicules	-	Matériel de bureau	-
		Intérêts des emprunts	-
TOTAL	699 410	TOTAL	333 057

5 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres consolidés au 31/12/2016	16 306 573
Variation Provisions Règlementées	0
Résultat part du groupe 2017	3 974 595
augmentation de capital fusion DRAP	***5 971 310***
prélèvement sur réserves valorisation fusion DRAP	-815 641
reduction de capital actions propres	***-4 759 626***
rachat de titres KL (externe)	***-1 736 049***
rachat de titres sur réserves (externe)	-2 008 609
Réduction de capital CONVERGENCE propres actions	***-659 778***
augmentation de capital AGA	***764 940***
prélèvement sur réserves AGA	-764 940
Variation de périmètre "PUISSANCE 5 SANTE AU TRAVAIL"	-120 990
Capitaux propres consolidés au 31/12/2017	**16 151 785**

Catherine SEGALINY EIRL
Commissaire aux Comptes
CRC PARIS
17 rue du Colisée
75008 PARIS
SIRET 344 290 903

DUPLA PARS SARL
Société de Commissaire aux Comptes
CRC PARIS
8 rue d'Athènes
75009 PARIS
SIRET 490 713 856

CONVERGENCE

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance

au capital de 7 230 203 euros

7 rue du Bois
92600 ASNIERES
524 958 550 RCS NANTERRE

~~~~~~~~~~~~~~

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## SUR LES COMPTES CONSOLIDES

~~~~~~~~~~~~~~~

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

A l'Assemblée générale de la société «CONVERGENCE »

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société « CONVERGENCE » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

- ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes consolidés.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptesconsolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris, le 4 Juin 2018

Le commissaire aux comptes

Catherine SEGALINY

Le commissaire aux comptes
DUPLA PARS

Pierre JARROSSAY

CONSOLIDATION SOCIETE CONVERGENCE
92600 ASNIERES SUR SEINE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement	34 790	34 790				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	35 093	34 647	446	1 003	557-	55.54-
	Fonds commercial (1)	17 790 421		17 790 421	17 808 421	18 000-	0.10-
	Autres immobilisations incorporelles	13 469	9 837	3 632	6 622	2 990-	45.15-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	11 517	10 588	930	1 283	353-	27.54-
	Installations techniques, matériel et outillage	752 773	625 293	127 480	105 506	21 975	20.83
	Autres immobilisations corporelles	1 506 984	811 610	695 375	298 871	396 504	132.67
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	30 189		30 189	113	30 076	NS
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	6 800		6 800	6 800		
	Prêts	89 902		89 902	89 902		
	Autres immobilisations financières	153 063		153 063	123 218	29 845	24.22
	Total II	20 425 002	1 526 765	18 898 237	18 441 738	456 499	2.48
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	355 232		355 232	32 956	322 276	977.89
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	13 181 148	267 487	12 913 661	10 174 930	2 738 731	26.92
	Autres créances	4 285 480		4 285 480	5 863 217	1 577 737-	26.91-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	13 669		13 669	13 621	48	0.35
	Disponibilités	4 755 731		4 755 731	4 887 551	131 820-	2.70-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	192 573		192 573	322 707	130 135-	40.33-
	Total III	22 783 833	267 487	22 516 346	21 294 982	1 221 363	5.74
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	43 208 834	1 794 252	41 414 582	39 736 720	1 677 862	4.22

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Dossier N° CCONVE en Euros

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

CONSOLIDATION SOCIETE CONVERGENCE
92600 ASNIERES SUR SEINE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 230 203)	7 230 203	7 649 406	419 203-	5.48-
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	254 291	228 890	25 401	11.10
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	4 329 638	5 197 510	867 872-	16.70-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 974 595	2 867 710	1 106 884	38.60
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	363 056	363 056		
	Total I	16 151 785	16 306 573	154 789-	0.95-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	234 894	328 708	93 814-	28.54-
	Provisions pour charges	34 414	27 684	6 730	24.31
	Total III	269 308	356 392	87 084-	24.43-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 474 124	1 421 349	52 775	3.71
	Concours bancaires courants	1 250 992	40 453	1 210 539	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	1 366 341	27 640	1 338 701	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 928	1 928		
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 040 412	1 789 370	251 042	14.03
	Dettes fiscales et sociales	14 245 495	13 830 850	414 645	3.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	156 795-	156 796-	1	0.00
	Autres dettes	4 658 919	6 097 235	1 438 316-	23.59-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	112 075	21 727	90 348	415.83
	Total IV	24 993 489	23 073 755	1 919 735	8.32
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	41 414 582	39 736 720	1 677 862	4.22

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

Dossier N° CCONVE en Euros

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

CONSOLIDATION SOCIETE CONVERGENCE
92600 ASNIERES SUR SEINE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	224 215		224 215	224 600	385-	0.17-
Production vendue de biens						
Production vendue de services	60 038 499		60 038 499	56 172 903	3 865 595	6.88
Chiffre d'affaires NET	60 262 714		60 262 714	56 397 503	3 865 210	6.85
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			172 061	180 732	8 671-	4.80-
Autres produits			357 116	235 713	121 402	51.50
			7 790	3 500	4 289	122.54
Total des Produits d'exploitation (I)			60 799 680	56 817 449	3 982 231	7.01
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			250 244	251 210	966-	0.38-
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 246 338	1 107 834	138 504	12.50
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			8 350 518	7 434 365	916 153	12.32
Impôts, taxes et versements assimilés			1 675 103	1 868 058	192 955-	10.33-
Salaires et traitements			38 065 841	35 858 850	2 206 991	6.15
Charges sociales			5 990 520	5 776 674	213 846	3.70
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			202 234	186 585	15 649	8.39
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 052	63 725	52 674-	82.66-
Dotations aux provisions			44 729	194 979	150 250-	77.06-
Autres charges			282 251	250 075	32 176	12.87
Total des Charges d'exploitation (II)			56 118 829	52 992 355	3 126 474	5.90
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 680 851	3 825 094	855 757	22.37
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

CONSOLIDATION SOCIETE CONVERGENCE
92600 ASNIERES SUR SEINE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	2		2	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	925	390	535	137.03
Autres intérêts et produits assimilés (3)	72 637	57 377	15 260	26.60
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	73 565	57 767	15 798	27.35
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	185 589	199 213	13 624-	6.84-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	185 589	199 213	13 624-	6.84-
2. Résultat financier (V-VI)	112 024-	141 445-	29 421	20.80
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 568 827	3 683 649	885 178	24.03
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	970 830	50 278	920 552	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 017	45 390	30 373-	66.92-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	56 543		56 543	
Total VII	1 042 390	95 668	946 722	989.59
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	687 601	396 630	290 971	73.36
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	37 643	45 867	8 224-	17.93-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	28 814	2 083	26 731	NS
Total VIII	754 058	444 580	309 478	69.61
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	288 331	348 912-	637 243	182.64
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	882 563	467 026	415 537	88.98
Total des produits (I+III+V+VII)	61 915 634	56 970 884	4 944 750	8.68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	57 941 040	54 103 174	3 837 866	7.09
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 974 595	2 867 710	1 106 884	38.60

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier 164 941 129 135
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Dossier N° CCONVE en Euros

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

CONVERGENCE - 7 rue du Bois 92600 Asnières sur Seine - Siret 524 958 550 00013

1.1 - Liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation

Sociétés (nom, siège, n° SIREN)	% contrôle du groupe	%intérêt du groupe	Méthode (1)
PUISSANCE 5 S.A.S. 7, rue du Bois, 92600 Asnières 414 501 627 00031	100		IG
L.N.I.R. SAS 9, rue des Sabons , 91540 ECHARCON 310 996 939 00065	100		IG
L.P.N. SAS 9, rue des Sabons , 91540 ECHARCON 315 982 470 00066	100		IG
GSA GIE 7, rue du Bois 92600 Asnières 451 436 398 00015	100		IG
S.G.N.E. SAS 9, rue des Sablons, 91540 ECHARCON 303 354 732 00040	100		IG
BERNARD BAUMONT NETTOYAGE SAS 9 rue des Sablons 91540 ECHARCON 722 047 511 00083	100		IG
PRO 5 GIE 9 rue des Sablons 91540 ECHARCON 451 505 358 00023	100		IG
PRO PEIX GIE 9 rue des Sablons 91540 ECHARCON 800 842 338 00017	100		IG
PRISME PROPRETE GIE 9 rue des Sablons 91540 ECHARCON 807 973 482 00019	100		IG
AMJ PROPRETE SAS 12 rue Lavoisier 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE 450 513 676 00038	100		IG
ACF SAS 7 rue du Bois 92600 Asnières sur Seine 383 572 237 00030	100		IG
GLOBAL SERVICES SAS 12 rue Lavoisier 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE 399 933 159 00077	100		IG
ORGANET SAS 12 rue Lavoisier 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE 332 391 566 00088	100		IG
M.H.P. S.A.S. 9 rue des Sablons 91540 ECHARCON RCS EVRY : 480 100 007	100		IG
PUISSANCE5-SERVINCO S.A.S. 7 rue du Bois 92600 Asnières sur Seine RCS NANTERRE : 501 734 453	100		IG
EXTERNALIS MAINTENANCE ET SERVICES S.A.S. 12 rue Lavoisier 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE 417.926.169.00042	100		IG
PERFECT SERVICES S.A.S. 9 rue des Sablons 91540 ECHARCON RCS EVRY : 509 108 353	100		IG
PERFECT NETTOYAGE S.A.S. 9 rue des Sablons 91540 ECHARCON RCS EVRY : 572 095 909	100		IG
PUISSANCE 5 SANTE AU TRAVAIL S.A.R.L. 12 rue Lavoisier 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE 390.305.803.00046	100		IG

(1) IG : intégration globale, IP : intégration proportionnelle, ME : mise en équivalence

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

2 - PRINCIPES DE CONSOLIDATION ET METHODES D'EVALUATION

2.1 - Généralités

Les comptes consolidés du Groupe CONVERGENCE sont établis conformément aux dispositions de la Loi du 3 janvier 1985 et de son décret d'application du 17 février 1986.
Ils ont été établis à partir de comptes de la société CONVERGENCE et de ses filiales arrêtés au 31 décembre 2017 pour une période de 12 mois.

2.2 - Principes de consolidation - Périmètre

Les filiales dont la société CONVERGENCE détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote ont été consolidées en intégration globale.
Après éliminations des opérations intra-groupe, les comptes des filiales concernées sont repris à 100 % poste par poste.

2.3 - Retraitements et méthodes d'évaluation

Les comptes sociaux des sociétés consolidées sont retraités préalablement à leur consolidation, notamment sur les points suivants :

2.3.1 - **Provisions réglementées**

L'incidence sur les comptes consolidés des mouvements sur les provisions réglementées est éliminée sauf frais d'acquisition de titres.

2.3.2 - **Impôt sur les bénéfices**

Des impôts différés sont comptabilisés à l'actif dans le poste < autres créances >, au titre, d'une part, des différences temporaires nées des décalages entre la constation comptable d'un produit ou d'une charge et leur prise en compte pour la détermination du résultat fiscal, et d'autre part, des déficits fiscaux reportables des sociétés consolidées.
Les comptes au 31 décembre 2017 enregistrent la variation de cette évaluation au regard des exercices antérieurs,

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

2.3.3 - Immobilisations incorporelles

La totalité des dépenses en matière de Recherche et Développement sont maintenues en charges de l'exercice.

2.3.4 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés suivant leur durée d'utilisation estimée et en considération des conditions d'exploitation :

- matériel et outillage industriels	3 à 8 ans
- autres matériels :mobiliers, installations générales et agencements	5 à 10 ans

2.3.5 - Titres de participation

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'achat.
En cas de cession, les plus ou moins-values sont calculées selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

2.3.6 - Stocks et en cours

Les stocks et travaux en cours sont valorisés au coût d'acquisition moyen pondéré ou au coût de production moyen pondéré.
Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur actuelle des stocks et en cours est inférieure à leur coût de revient.
Les profits internes sur les stocks et travaux en cours sont éliminés.

2.3.7 - Indemnités de départ en retraite

Il a été évalué et comptabilisé une provision pour indemnité de départ en retraite pour chacune des sociétés du Groupe dont la méthode de calcul a été précisée en intégrant une statistique du "turn-over" des personnels d'exploitation sur les trois derniers exercices.

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

2.4 - Consolidation proprement dite et écart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante des capitaux propres à la date d'acquisition.
Les dispositions réglementaires recommandent d'affecter l'écart ainsi déterminé distinctement de la survaleur proprement dite. Les écarts d'acquisitions ont ainsi été affecté comme suit :

A la valeur de la clientèle pour 14.417.610 €. Pour pouvoir être ainsi dissocié l'élément incorporel doit remplir trois conditions :

- Etre identifiable,
- Etre contrôlé,
- Etre porteur d'avantage économique futur.

Les contrats commerciaux qui fondent la valeur des entreprises acquises remplissent l'ensemble de ces conditions. Les écarts d'acquisitions déterminés ont ainsi été affectés à la valeur de la clientèle et conformément à la réglementation n'ont fait l'objet d'aucun amortissement. La valeur de la clientèle fait l'objet d'un test de dépréciation adapté qui conduit à constater éventuellement une provision.

Faits caractéristiques :

03/2017 Réunion du Directoire

Rachat par CONVERGENCE de ses propres actions pour 5.167.871,00€
Le montant du prix de rachat est imputé :
Sur le capital pour 2.395.827,00€ (réduction de capital, réalisation de la décision des associés du 06-10-2016)
Sur le report à nouveau débiteur pour 2.772.044,00 €

11/2017 Assemblée générale extraordinaire : Fusion/Absorption de la société DRAP par CONVERGENCE avec effet rétroactif au 01-01-2017

Augmentation du capital de CONVERGENCE rémunérant l'actif net apporté de DRAP pour un montant de 5.971.310,00€
Puis réduction du capital de CONVERGENCE pour annulation de ses propres actions appartenant à DRAP reçues dans le cadre de l'apport-fusion pour un montant de 4.759.626,00€

CONVERGENCE devient donc la société mère consolidante cette année

12/2017 Réunion du Directoire

Constation de l'attribution définitive des actions gratuites au profit des Directeurs opérationnels et réalisation de l'augmentation de capital correspondante par incorporation des réserves pour un montant de 764.940,00 €

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

3 - DETAIL DE CERTAINS POSTES DE BILAN

3.1 Ecart d'acquisition

SOCIETE		Situation nette acquise	Prix d'acquisition	Ecart d'acquisition	Ecart affecté	Ecart non affecté
PUISSANCE 5						
diverses opérations				3 725 726	3 725 726	0
				1 194 508	1 194 508	0
				1 433 615	1 433 615	0
						0
sous total				6 353 849	6 353 849	
LNIR		99 517	464 533	365 016	365 016	0
LPN + PROCLAIR		188 480	504 492	316 012	316 012	0
SGNE		187 863	557 365	369 502	369 502	0
BAUMONT		892 434	894 542	2 108	2 108	0
GSA		0	0	0	0	0
PRO5		0	0	0	0	0
PRO PEIX		0	0	0	0	0
PRISME PROPRETE		0	0	0	0	0
PUISSANCE5-SERVINCO		0	0	0	0	0
M.H.P.		-327 893	52 573	380 466	380 466	0
EXTERNALIS		453 247	706 302	253 055	253 055	0
AMJ PROPRETE	(1)	1 366 293	4 395 645	3 029 352	3 029 352	0
Perfect Services - Perfect Nettoyage	(2)	1 572 246	4 920 496	3 348 250	3 348 250	0
TOTAL		**4 432 187**	**12 495 948**	**14 417 610**	**14 417 610**	**0**

(1) Ecart d'acquisition dégagé par AMJ PROPRETE à l'occasion de l'acquisition des sociétés ORGANET, GLOBAL SERVICE, ACF

(2) Le fonds de commerce exploité par la société Perfect Nettoyage, figurant à son actif pour une valeur de 2.683 K€,
a été maintenu au bilan pour cette valeur, telle qu'elle figurait avant l'entrée de cette société dans le périmètre de consolidation.

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

3.2 Impôts Différés

	VARIATIONS EXERCICE 2016/2017														
	BAUMONT	LNIR	LPN	SGNE	Puissance 5	GSA	PRO PEIX	PRO5	AMJ	ACF	ORGANET	GLOBAL	PUISSANCE5 SERVINCO	MHP	SOUS TOTAL A REPORTER
provision congés payés	63 671														63 671
provision retraite	203	340	140	66	187	49	76	103	110	-715	2 040	889	390	26	3 904
provision organic												-30 938			-30 938
effort construction															0
marge stocks cloture															0
prov TVTS															0
déficitits reportables														***-77 191***	-77 191
total	63 874	340	140	66	187	49	76	103	110	-715	2 040	-30 049	390	-77 165	-40 554
Dont impact s/réserves														0	0
Dont impact s/résultat	21 291	113	47	22	62	16	25	34	37	-238	680	-10 016	130	-25 722	-13 518
Dont impact s/écart acquis															0

	SOUS TOTAL REPORT	VARIATIONS EXERCICE 2016/2017						TOTAL
		Externalis	Perfect Services	Perfect Nettoyage	Prisme Propreté	Convergence	P5 Santé au Travail	
provision congés payés	63 671							63 671
provision retraite	3 904	24	641	2 159				6 728
provision organic	-30 938							-30 938
effort construction	0							0
marge stocks cloture	0							0
prov TVTS	0							0
déficitits reportables	***-77 191***			**-9 976**				-87 167
total	-40 554	24	641	-7 817	0	0	0	-47 706
Dont impact s/réserves	0	0	0	0				0
Dont impact s/résultat	-13 518	8	214	-2 606	0	0	0	-15 902
Dont impact s/écart acquis								

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

4 - INFORMATIONS DIVERSES

4.1 Echéancier des emprunts et dettes financières

	A - 1 an	A +1 et 5 ans	A + de 5 ans	TOTAL
Etablissements de crédits	599 833	874 290	0	1 474 124
Soldes créditeurs de banques	1 250 292	0	0	1 250 292

4.2 Effectif Moyen

	Effectif
Dirigeants	2
Cadres	11
Non Cadres Administratifs	19
Apprentis	0
Maîtrises	69
Non cadres Ouvriers	1929
TOTAL	2030
Equivalent temps plein	

4.3 Engagements hors bilan

NATURE	VALEUR	NATURE	VALEUR
Locations longue durée :		**Crédits baux :**	
Matériel chantier	418 864	Véhicules	333 057
Matériel de bureau et informatique	280 546	(véhicules/matériel chantier)	
véhicules	-	Matériel de bureau	-
		Intérêts des emprunts	-
TOTAL	699 410	TOTAL	333 057

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

5 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres consolidés au 31/12/2016	16 306 573
Variation Provisions Règlementées	0
Résultat part du groupe 2017	3 974 595
augmentation de capital fusion DRAP	***5 971 310***
prélèvement sur réserves valorisation fusion DRAP	-815 641
reduction de capital actions propres	***-4 759 626***
rachat de titres KL (externe)	***-1 736 049***
rachat de titres sur réserves (externe)	-2 008 609
Réduction de capital CONVERGENCE propres actions	***-659 778***
augmentation de capital AGA	***764 940***
prélèvement sur réserves AGA	-764 940
Variation de périmètre "PUISSANCE 5 SANTE AU TRAVAIL"	-120 990
Capitaux propres consolidés au 31/12/2017	**16 151 785**

POUR VISA
Le Commissaire aux comptes

CONVERGENCE
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 7.230.203 Euros
Siège social : 7 rue du Bois – 92600 ASNIERES
RCS Nanterre 524 958 550
(ci-après « **la Société** »)

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2018
RAPPORT DE GESTION ANNUEL ET DE GROUPE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels et consolidés dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

I.1 Examen des résultats de la Société pour l'exercice 2017

L'activité opérationnelle de la société, du fait de son objet, est relativement réduite.

La Société détient les titres de la société Puissance 5, inscrits au bilan pour la valeur de 7 649 407 euros.

Le capital social de la société Convergence est au 31 décembre 2017, de 7 230 203 Euros.

Historique :

Lors de la constitution de la Société, il a été procédé à des apports en nature à concurrence d'une somme de sept millions six cent quarante neuf mille quatre cent six euros (7.649.406 €).

Aux termes d'un projet de fusion du 29 septembre 2017, approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 2017, Drap a fait apport, à titre de fusion, à Convergence, de la totalité de son actif moyennant la prise en charge de son passif ; l'actif net apporté s'est élevé

à 5.974.795 euros. Cet apport à titre de fusion-absorption a été rémunéré par une augmentation de capital d'un montant de 5.971.310 euros.

Convergence a réalisé une réduction de capital de 4.759.626 euros par annulation de ses 4.759.626 propres actions appartenant à Drap reçues dans le cadre de l'apport-fusion.

Lors de la réunion du Directoire en date du 22 décembre 2017, statuant sur autorisation de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2016, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 764.940 euros, prélevé sur les réserves disponibles de la Société résultant de l'attribution définitive de 764.940 actions nouvelles gratuites aux mandataires sociaux membres du Directoire non fondateurs dont la liste a été déterminée par le Directoire, conformément aux dispositions de l'article L 225-197-1 du Code de commerce.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de 338 947 Euros et sont principalement constituées des postes suivants :

- Autres achats et charges externes : 51 450 Euros ;
- Salaires et traitements ; 180 000 Euros ;
- Charges sociales : 64 726 Euros

Le chiffre d'affaires de 490 000 euros est réalisé par refacturation intra-groupe.

I.2 Progrès réalisés ou difficultés rencontrées au cours de l'exercice 2017

L'exercice clos le 31 décembre 2017 est le septième exercice de la société et ses résultats comptables sont conformes à ce qui est attendu compte-tenu de l'objet de la Société.

I.3 Affectation des résultats

Proposition d'affectation du résultat

L'exercice fait ressortir un bénéfice de 3 575 956 Euros que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- 178 798 Euros au poste « Réserve légale » ;

- Le solde soit 3 397 158 Euros au poste « Report à nouveau ».

Après affectation, le poste « Réserve légale » s'élèverait à 187 736 Euros et le poste « Report à nouveau » s'élèverait à 31 555 Euros.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et quinquiès du Code Général des Impôts, nous vous indiquons l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39-4° dudit code.

I.4 Tableau des résultats des derniers exercices (et voir Annexe 1)

Au 31-12-2017	3 575 956
Au 31-12-2016	178 742
Au 31-12-2015	512
Au 31-12-2014	477
Au 31-12-2013	140

I.5 Dividendes distribués les trois dernières années

La Société n'a pas distribué de dividendes.

I.6 Délais de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 alinéa 1er du Code de Commerce, issu de la loi n°2008-776 du 4 août 2008, nous vous présentons la décomposition, à la clôture de l'exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

Etat des échéances de dettes fournisseur au 31 décembre 2017 :

Echéance (jours)	+ de 122 jrs	de 122 à 92 jrs	de 92 à 61 jrs	de 61 à 31 jrs	de 31 à 0 jrs	Solde
Fournisseurs divers (euros)					2407.77	2407.77
Fournisseurs honoraires (euros)					25930.02	25930.02
TOTAL (euros)					28337.85	28337.85

Rappel de l'état des échéances de dettes fournisseur au 31 décembre 2016 :

Echéance (jours)	+ de 122 jrs	de 122 à 92 jrs	de 92 à 61 jrs	de 61 à 31 jrs	de 31 à 0 jrs	Solde
Fournisseurs divers (euros)					1067.33	1067.33
Fournisseurs honoraires (euros)					2400	2400
TOTAL (euros)					3467.33	3467.33

I.7 Principaux risques et incertitudes

Néant

I.8 Utilisation des instruments financiers

Néant

II ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre société n'a pas conduit d'activité particulière en matière de recherche et développement.

III CAPITAL DE LA SOCIETE

Lors de la constitution, le capital de la Société s'élevait à 7 649 406 euros.

Nous précisons que cette valeur a été modifiée suite à une opération de réduction de capital dont le principe a été décidé à l'unanimité par les actionnaires de la Société le 6 octobre 2016, et qui a été entérinée par le Directoire le 21 mars 2017.

Le capital de la Société est depuis cette date de 5 253 579 Euros.

Par ailleurs, en vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale extraordinaire de la Société le 20 décembre 2016, votre Directoire a, le 21 décembre 2016, gratuitement attribué, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les actions suivantes aux dirigeants ci-dessous désignés, à raison des mandats et fonctions qu'ils exercent dans notre Société :

- Monsieur Daniel Marquès, mandataire social membre du Directoire non fondateur, à hauteur de 254.980 actions d'une valeur nominale de 1 euros ;

- Madame Sandrine Chapchaï, mandataire social membre du Directoire non fondateur, à hauteur de 254.980 actions d'une valeur nominale de 1 euros ;

- Monsieur Odilio Peixoto, mandataire social membre du Directoire non fondateur, à hauteur de 254.980 actions d'une valeur nominale de 1 euros.

Lors de la réunion du Directoire en date du 22 décembre 2017, statuant sur autorisation de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2016, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 764.940 euros, prélevé sur les réserves disponibles de la Société résultant de l'attribution définitive de 764.940 actions nouvelles gratuites aux mandataires sociaux membres du

Directoire non fondateurs dont la liste a été déterminée par le Directoire, conformément aux dispositions de l'article L 225-197-1 du Code de commerce.

IV FILIALES ET PARTICIPATIONS

IV.1 Filiales - Activité des filiales (et activités des sociétés contrôlées par les filiales)

- La société Puissance 5, SAS, filiale à 100 % de la société Convergence, a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 un bénéfice comptable de 2 958 269 Euros.
 Le chiffre d'affaires de cette Société s'élève à 4 828 348 Euros.

- La société Puissance 5 Santé au Travail, filiale à 100% de la société Convergence depuis le 24 novembre 2017, a réalisé lors de l'exercice clos le 31 décembre 2017 une perte de 5 716 Euros. Le chiffre d'affaire de cette société s'élève à 40 452 Euros.

- La Société Générale de Nettoyage et d'Entretien SAS, filiale de la société Puissance 5, a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 un bénéfice comptable de 254 638 Euros.
 Le chiffre d'affaires de cette société s'élève à 4 489 084 Euros.

- La société Société Bernard Baumont Nettoyage SAS, filiale de la société Puissance 5, a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 un bénéfice de 286 086 Euros.
 Le chiffre d'affaires de cette société s'élève à 9 879 919 Euros.

- La Société Les Professionnels du Nettoyage SAS, contrôlée par la Société Générale d'Entretien et de Nettoyage SAS, a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 un bénéfice comptable de 32 648 Euros.
 Le chiffre d'affaires de cette société s'élève à 759 903 Euros.

- La Société Le Nettoyage Intégral Rénové SAS, filiale de Puissance 5, a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 un bénéfice comptable de 201 895 Euros.
 Le chiffre d'affaires de cette société s'élève à 4 623 161 Euros

- La société Audit Conseil Formation (ACF), filiale de Puissance 5, a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 un bénéfice de 595 439 Euros.
 Le chiffre d'affaires de cette société s'élève à 680 920 Euros.

- La société AMJ Propreté, filiale de Puissance 5, a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 un bénéfice de 420 386 Euros.
 Le chiffre d'affaires de cette société s'élève à 1 009 552 Euros.

- La société Organet, filiale de Puissance 5, a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 un bénéfice de 1 415 147 Euros.
 Le chiffre d'affaires de cette société s'élève à 9 842 861 Euros.

- La société Global Services – Groupe Organet, filiale de Puissance 5, a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 un bénéfice comptable de 326 603 Euros.
 Le chiffre d'affaires de cette société s'élève à 19 835 469 Euros.

- La société Puissance 5 Servinco, filiale de Puissance 5, a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 un bénéfice de 97 291 Euros.
 Le chiffre d'affaires de cette société s'élève à 815 000 Euros.

- La société MHP, filiale de Puissance 5, depuis le 1er aout 2008 a réalisé au cours de

l'exercice clos le 31 décembre 2017 un bénéfice comptable de 287 174 Euros.
Le chiffre d'affaires de cette société s'élève à 5 509 250 Euros.

- La société Externalis, filiale de Puissance 5, depuis le 28 juillet 2009, a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 un bénéfice comptable de 114 619 Euros.
 Le chiffre d'affaires de cette société s'élève à 369 991 Euros.

- La société Perfect Services, filiale de Puissance 5, a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 une perte de 753 Euros.
 Le chiffre d'affaires de cette société s'élève à 500 172 Euros.

- La société Perfect Nettoyage, filiale à 100% de Perfect Services, a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 un bénéfice de 285 338 Euros.
 Le chiffre d'affaires de cette société s'élève à 5 283 667 Euros.

- La société PROPEIX SARL, filiale à 100% de Puissance 5, a été constituée mais n'a pas encore clôturé son premier exercice.

- La société PRO 5 SARL, filiale à 100% de Puissance 5, a été constituée mais n'a pas encore clôturé son premier exercice.

- La société GSA SARL, filiale à 100% de Puissance 5, a été constituée mais n'a pas encore clôturé son premier exercice.

IV.2 PARTICIPATIONS

Prise de participation

Du fait de la fusion intervenue entre Convergence et Drap le 24 novembre 2017, la société Convergence est désormais l'unique associé de la société Puissance 5 Santé au Travail, SARL à associé unique au capital de 7.622,45 Euros dont le siège social se situe au 12 rue Lavoisier – 94430 Chennevières sur Marne et immatriculée au RCS Créteil sous le numéro 390 305 803.

Avis donné à une autre société par action que la société détient plus de 10% de son capital

Néant

Cessions d'action pour régulariser les participations croisées

Néant

Actions d'Auto Contrôle – Stock option ou Acquisition d'action destinées à être attribuées aux salariés (intéressement des salariés) informations L 225-211 C. com.

Aucune information nouvelle n'est à signaler sur cette question au cours de l'exercice 207.

V SALARIES et ACTIONNARIAT DES SALARIES

V.1 Effectif

La société ne compte pas de salarié.

V.2 Participation

Sans objet

V.3 Proportion de capital détenue par les salariés (directement, par fond commun de placement ou PEE).

Sans objet

VI IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS - ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE EN FAVEUR DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

NEANT

VII COMPTES CONSOLIDES

VII 1. Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2017, le périmètre de consolidation du groupe Convergence comprenait les sociétés suivantes :

- La société Convergence
- La société Puissance 5 SAS
- La société Générale d'Entretien et de Nettoyage SAS,
- La société Bernard Baumont Nettoyage SAS,
- La société AMJ Propreté,
- La société Global Services SAS,
- La société Organet SAS,
- La société ACF SAS,
- La société Les Professionnels du Nettoyage SAS,
- La société Le Nettoyage Intégral Rénové SAS,
- La société Puissance 5 Servinco,
- La société MHP,
- GSA GIE,
- PRO 5 GIE,
- PROPEIX GIE,
- La société Externalis Maintenance et Services,
- La société Perfect Services,
- La société Perfect Nettoyage.

Leurs résultats des cinq dernières années figurent dans leurs rapports de gestion.

VII 2. Situation et activité du Groupe pendant l'exercice écoulé

La situation du Groupe à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan.

Actif	**Exercice clos le 31/12/2017**
Actif immobilisé net	18 898 237 Euros
Actif circulant net	22 516 346 Euros
Dont charges constatées d'avance	192 573Euros
Autres Actifs (charges à répartir sur plusieurs exercices)	
Total Actif	**41 414 582 Euros**

Passif	**Exercice clos le 31/12/2017**
Capitaux propres	16 151 785 Euros
Provisions pour risques et charges	269 308 Euros
Dettes	4 658 919 Euros
Produits constatés d'avance	112 075 Euros
Autres Passifs	
Total Passif	**41 414 582 Euros**

L'activité du Groupe au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat.

	Exercice clos le 31/12/2017
Produits d'exploitation	60 799 680 Euros
Charges d'exploitation	56 118 829 Euros
Résultat d'exploitation	4 680 851 Euros
Résultat financier	(112 024) Euros
Résultat exceptionnel	288 331 Euros
Impôts sur les bénéfices	882 563 Euros
Résultat de l'exercice	**3 974 595 Euros**

VII 2. Situation au cours de l'exercice 2017 et évolution prévisible

Le chiffre d'affaires total du groupe a connu en 2017 une progression de 6.85 %.

Le résultat d'exploitation est également en hausse.

Nous signalons également un résultat exceptionnel positif pour 288 331 Euros.

Le groupe doit confirmer sa place d'acteur important, dans un marché qui reste toutefois relativement difficile.

Nous vous demandons conformément aux articles L 225-100 et L 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

VIII ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

VIII.1 Mandats

Jusqu'au 19 décembre 2016, date des décisions unanimes des associés, la société était une société à responsabilité limitée dirigée par ses cogérants Messieurs Patrice Ramnout et Alain Delhomme.

La société a été transformée en société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance.

A la même date, ont été nommés membres du Conseil de surveillance Monsieur Alain Delhomme, Madame Charlotte Delhomme et Madame Elodie Ramnout pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Par décision des membres du Conseil de surveillance du 19 décembre 2016, Monsieur Alain Delhomme a été nommé Président du Conseil de surveillance et Madame Elodie Ramnout Vice-Président du Conseil de surveillance.

Par ailleurs, le Conseil de surveillance a décidé de procéder à la nomination aux fonctions de membre de Directoire, et pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des personnes suivantes :

- Monsieur Patrice Ramnout en tant que Président du Directoire ;
- Monsieur Daniel Marquès ;
- Monsieur Odilio Peixoto ;
- Madame Sandrine Chapchaï.

Nous vous précisons que le 26 janvier 2017, la composition du Conseil de surveillance a été modifiée suite à la démission de Madame Charlotte Delhomme de sa fonction de membre du Conseil de surveillance. L'Assemblée générale ordinaire de la société a pris acte de sa démission et nommé en remplacement de Madame Charlotte Delhomme Madame Mélanie Ramnout.

Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chaque mandataire social

Monsieur Alain Delhomme, outre ses fonctions de Président du Conseil de surveillance de la société Convergence, exerce les fonctions de Directeur général de la société Drap, de Président de la société Perfect Services, de membre de Comité de Pilotage des sociétés Le Nettoyage Intégral Rénové, Bernard Baumont Nettoyage, Maîtrise de l'Hygiène et de la Propreté, Société Générale de Nettoyage et Entretien, Les Professionnels du Nettoyage - LPN, Externalis, AMJ Propreté, Organet, Global Service – Groupe Organet et d'administrateur du GIE GSA.

Monsieur Patrice Ramnout, outre ses fonctions de Président du Directoire de la société Convergence, exerce les fonctions de Président de la société Drap, de Président des sociétés Audit Conseil Formation (ACF), Puissance 5 – Servinco, AMJ Propreté (jusqu'aux décisions de l'actionnaire unique d'AMJ approuvant les comptes de l'exercice 2016) ; de membre du Comité de Pilotage des sociétés Bernard Baumont Nettoyage, Maîtrise de l'Hygiène et de la Propreté, Société Générale de Nettoyage et d'Entretien, Les Professionnels du Nettoyage, Externalis Maintenance et Service, Perfect Services, AMJ Propreté (à compter des décisions de l'actionnaire unique d'AMJ approuvant les comptes de l'exercice 2016), Organet, Global Services – Groupe Organet ; de contrôleur de gestion du GIE GSA.

Monsieur Odilio Dias Peixoto, outre ses fonctions de membre du Directoire de la société Convergence, exerce les fonctions de Président des sociétés Perfect Nettoyage, Bernard Baumont Nettoyage SAS, Le Nettoyage Intégral Rénové, Maîtrise de l'Hygiène et de la Propreté, Société Générale de Nettoyage et d'Entretien ; de membre du Comité de Pilotage de la société Perfect Services ; de contrôleur des comptes du GIE PRO 5 ; et d'administrateur du GIE PROPEIX.

Monsieur Daniel Luis Marquès, outre ses fonctions de membre du Directoire de la société Convergence exerce les fonctions de Président des sociétés Organet, Global Services – Groupe Organet ; de membre de Comité de Pilotage des sociétés Le Nettoyage Intégral Rénové, Externalis, Perfect Services, Audit Conseil Formation (ACF) ; de contrôleur de gestion du GIE PRO 5 ; et de contrôleur des comptes du GIE PROPEIX.

Madame Sandrine Chapchaï, outre ses fonctions de membre du Directoire de la société Convergence, exerce les fonctions de Président des société LPN, Externalis Maintenance Services ; d'administrateur du GIE PRO 5 ; de contrôleur de gestion du GIE PROPEIX ; et de contrôleur des comptes du GIE GSA.

Mesdames Elodie et Mélanie Ramnout n'ont pas d'autres mandats dans le groupe Puissance 5.

Mandats des Commissaires aux Comptes

Par décisions unanimes des associés de la Société en date du 28 novembre 2016, ont été nommés en qualité de Commissaire aux comptes titulaire Madame Catherine Postel Ségaliny, et en qualité de Commissaire aux comptes suppléant la société APLITEC représentée par Madame Maud Bodin-Veraldi.

Leurs mandats arriveront à expiration lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Par décisions unanimes des associés de la Société en date du 24 novembre 2017, il a été décidé de désigner un second commissaire aux comptes titulaire chargé des comptes consolidés, ainsi qu'un second commissaire aux comptes suppléant, ainsi qu'il suit :

- En qualité de commissaire aux comptes titulaire : la société Dupla Pars, SARL au capital de 750 euros, commissaire aux comptes inscrit à la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris, ayant son siège social sis 8 rue d'Athènes – 75009 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 490 713 856, représentée par Monsieur Pierre Jarrossay ;

- En qualité de commissaire aux comptes suppléant : la société SFC Audit, SARL au capital de 1.000 euros, commissaire aux comptes inscrit à la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Lyon, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 820 866 895, en son établissement sis 8 rue d'Athènes – 75009 Paris, représenté par Monsieur Pascal Bejon.

Le Commissaire aux Comptes titulaire et le Commissaire aux Comptes suppléant ainsi désignés prennent leurs fonctions à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2017. Leur mandat expirera donc à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

VIII.2 Rémunération des membres du Directoire et du Conseil de surveillance

Nous vous proposons de fixer à 12.000 Euros les jetons de présence à allouer au Conseil de surveillance pour l'exercice 2017 en précisant que les membres pourront prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'exécution de leur mandat au titre de cet exercice. Nous vous proposons de fixer cette rémunération également pour l'exercice 2018.

Pour l'exercice 2017, nous vous proposons de n'allouer aucune rémunération aux membres du Directoire mais proposons qu'ils puissent prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'exécution de leur mandat au titre de cet exercice. Nous vous proposons de fixer cette rémunération également pour l'exercice 2018.

Il est précisé en tant que de besoin que Sandrine Chapchaï, Daniel Marquès et Odilio Peixoto sont également titulaires de contrats de travail pour des fonctions distinctes au sein du groupe et sont rémunérés à ce titre.

IX EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre société s'efforce de développer sa croissance interne et externe de manière à renforcer son rôle d'acteur majeur sur le marché.

X EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

- Préparation d'une conversion d'actions ordinaires en actions de préférence ;

- Préparation d'une réduction de capital non motivée par des pertes.

Les dirigeants vous invitent à adopter les résolutions qu'ils soumettent à votre vote.



Le Directoire
Monsieur Patrice Ramnout

Annexe 1

Tableau des résultats des 5 derniers exercices

(C. com., art. R. 225-102, al. 2).

	31 / 12 / 2013	31 / 12 / 2014	31 / 12 / 2015	31 / 12 / 2016	31 / 12 / 2017
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	7 649 406	7 649 406	7 649 406	7 649 406	7 230 203
Nombre d'actions émises	7 649 406	7 649 406	7 649 406	7 649 406	7 230 203
Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
Résultat global des opérations effectives					
chiffre d'affaires HT	1 000	1 000	1 000	40 000	490 000
Bénéfice avant impôts, amortissement et provisions	240	715	(18 052)	34 237	3 484 691
IS	100	238	256	(144 505)	(114 085)
Résultat net (bénéfice après impôts, amortissements et provisions)	140	477	(18 308)	178 742	3 575 956
Montant des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
Résultat des opérations réduit à une seule action					
bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions		0.00	0.00	0.02	0.50
bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0,02	0,49
Dividende versé à chaque action	0	0	0	0	0
Personnel					
Nombre de salariés	0	0	0	0	2
Montant de la masse salariale	0	0	0	0	180 000
Montant des avantages sociaux (charges sociales)	0	0	0	1758	64 726